

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU
DU 29 DECEMBRE 1993

Etaient présents : Pierre CORDIER, José DURAN, François GARAI, Michèle LE TREUT, Michel THEVENOT.

Comme annoncé au cours de l'assemblée générale, le bureau a confirmé les désignations de Michel THEVENOT comme Président, François GARAI comme Secrétaire et Michèle LE TREUT comme trésorier.

Chacun a fait part de ses réflexions consécutivement à l'assemblée générale tenue la veille.

Deux observations principales ont été faites :

1°/ Le nouveau Syndicat Intercommunal s'oriente vers la recherche de contacts avec des personnes qui sont propriétaires ou qui résident à Flaine. C'est une grande satisfaction pour l'Association Flainoise qui n'a cessé de demander qu'une solution soit trouvée pour pallier à l'absence d'organisation de commune sur Flaine.

Il est donc décidé que l'Association Flainoise s'efforcera d'avoir des interlocuteurs dans les commissions de travail du Syndicat Intercommunal et, de se comporter de manière active et constructive tout en assurant une bonne communication avec l'ensemble des membres de l'association.

Michel THEVENOT devra, à cette fin, prendre contact le plus rapidement possible avec Monsieur GRADEL

2°/ La SEPAD, à l'inverse du Syndicat Intercommunal, ne semble pas comprendre qu'ayant au niveau du département une mission de service public pour les remontées mécaniques, elle a une responsabilité vis à vis des usagers qui sont aussi les payeurs. Dans ce cadre, ses représentants ne peuvent se permettre d'éluider toutes les questions ou de répondre par des boutades.

Le Président de l'Association Flainoise informe, en outre, qu'il a enregistré une vive protestation de la part des adhérents britanniques qui ont estimé tout à fait anormal qu'une réunion puisse se tenir et durer sans qu'aucune réponse ne soit apportée.

En conséquence, il a été décidé que le Président de l'Association Flainoise interviendrait par écrit auprès des autorités compétentes.

Une lettre sera donc adressée au Président du CREDIT LYONNAIS pour appeler son attention sur les principaux problèmes généraux qui se posent au niveau de la SEPAD du point de vue du bureau de l'association :

- attitude de spéculateur ou d'investisseur ?
- confusion des missions de service public et d'intérêts privés,
- faiblesse des investissements en remontées mécaniques,
- faiblesse des moyens en hommes,
- conséquences sur la sécurité des usagers.

Une deuxième lettre sera envoyée à Monsieur le Président du Conseil Général pour insister sur le problème de sécurité que risque d'entraîner la SEPAD dans sa mission de service public en raison, d'une part, de l'ancienneté des installations, et d'autre part, des mesures prises concernant les personnes en charge du fonctionnement des installations et de la sécurité.